

**Vos références :** PORTS-SUR-VIENNE

**MAIRIE DE PORTS SUR VIENNE**  
 HOTEL DE VILLE  
 37800 PORTS SUR VIENNE

## RAPPORT D'ESSAIS

*Les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai.*

Analyses demandées par : **SATESE 37**  
 DOMAINE D'ACTIVITES PAPILLON  
 37082 TOURS CEDEX 2

Préleveur : LAURENT BRULE SATESE 37

### DONNEES ADMINISTRATIVES

Référence labo. de l'échantillon.. : <b>20HYD.2341.1</b>	<b>Date de prélèvement.....</b> : 04/06/2020 10:30	Date de réception.....: 05/06/2020 10:02
Date d'enregistrement..... : 05/06/2020	<b>Date de début d'analyse.....</b> : 05/06/2020 10:21	Date de première édition.....: 18/06/2020
Référence client de l'échantillon. : <b>SORTIE</b>		Date d'édition.....: 18/06/2020

### DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

Type de produit.....	: Station d'épuration (eau et boue)		
Code station	: 0437187S0001	Commune	: PORTS-SUR-VIENNE
Localisation	: Les Varennes	Nature de la station	: 1- Station d'épuration urbaine
Type visite	: A	Type matrice	: sortie
Type analyse	: eau 1	Eau filtrée ou décantée	: Non

COFRAC	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	<b><u>PHYSICO-CHIMIE</u></b>					
	<b>Paramètres Généraux</b>					
OUI	Azote Kjeldahl (N)	NF EN 25663	< 0,5	mg/L	-	-
OUI	Conductivité mesurée à 13,0°C corrigée à 25°C	NF EN 27888	1737	µS/cm	-	-
NON	Conductivité à 20°C	Par Calcul	1556	µS/cm	-	-
OUI	Demande Biochimique en Oxygène (+ATU) à 5j. Nombre dilutions:3 Nombre réplcats:1	NF EN ISO 5815-1	11	mg/L d'O2	-	-
OUI	Demande Chimique en Oxygène	NF T 90-101	77	mg/L d'O2	-	-
OUI	Matières en suspension (Filtre Whatman GF/C)	NF EN 872	66	mg/L	-	-

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.  
 Le signe "O" correspond à un valeur non définie.  
 L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention "oui" dans la colonne COFRAC.  
 Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.  
 Portée détaillée de l'agrément disponible sur [www.labeau.ecologie.gouv.fr](http://www.labeau.ecologie.gouv.fr).  
 Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

COFRAC	Détermination unitaire	Méthodes	Résultats	Unités	Valeurs limites	Référence de qualité
	<b>PHYSICO-CHIMIE</b>					
	<b>Paramètres Généraux</b>					
OUI	Ammonium (N)	NF T 90-015-1	0,6	mg/L	-	-
OUI	Nitrite (NO <sub>2</sub> )	NF EN ISO 15923-1	0,22	mg/L (N-NO <sub>2</sub> )	-	-
OUI	Azote des Nitrates	NF EN ISO 15923-1	110	mg/L (N-NO <sub>3</sub> )	-	-
OUI	Orthophosphates	NF EN ISO 15923-1	7,6	mg/L (P)	-	-
OUI	pH (mesure à 13,0°C)	NF EN ISO 10523	7,4	-	-	-
	<b>Eléments non-métalliques</b>					
OUI	Phosphore (P) (Miné. Mét. interne T-EAUX/P/007)	NF EN ISO 11885	8,64	mg/L (P)	-	-

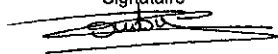
### Conclusions et déclaration de conformité :

Commentaire technique :

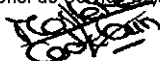
- DCO, MES, azote Kjeldahl et azote ammoniacal : résultats vérifiés par une seconde analyse.

- Azote Kjeldahl et azote ammoniacal : le résultat de l'azote ammoniacal est supérieur au résultat de l'azote Kjeldahl. Cet écart est acceptable au vu de l'estimation des incertitudes de mesure pour ces paramètres à ce niveau de concentration.

Spectrométrie  
Murielle COURTOIS  
Signataire



Hydrologie  
Marlène HEURTAULT  
Chef de Service Chimie



Ce rapport comporte 2 page(s) et 0 annexe.

Ce rapport ne doit pas être reproduit, même partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral.

Le signe "-" correspond à une valeur non définie.

L'accréditation COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par la mention "oui" dans la colonne COFRAC.

Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure qui sont disponibles sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Portée détaillée de l'agrément disponible sur [www.labeau.ecologie.gouv.fr](http://www.labeau.ecologie.gouv.fr).

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du

contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande



Accréditations n°  
1-6805  
1-5752  
1-5753  
1-5754  
1-5755

Liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)